

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION

COMMENT UTILISER SON CHEQUE-CADEAU ?

Grâce à ce chèque-cadeau unique, le bénéficiaire découvrira l'une de nos nombreuses destinations à la mer, à la montagne ou au cœur des villes. Il pourra réserver, un séjour en France, en Italie ou en Espagne sur la marque de son choix : MAEVA, Pierre & Vacances, Pierre & Vacances Premium, Pierre & Vacances villages clubs, Center Parcs France, Adagio ou Adagio Access

POUR RESERVER SON SEJOUR, RIEN DE PLUS SIMPLE ! IL CONVIENT DE :

1. Choisir sa destination à l'aide de nos catalogues ou de notre site internet. Demande de brochures par téléphone ou par internet (numéros et adresses ci-dessous)
2. Faire sa réservation par téléphone via l'un de nos centres d'appels ou sur notre site internet.
Attention ! Pour utiliser les chèques cadeaux, la réservation doit être effectuée au moins 30 jours avant la date de départ (à l'exception de Center Parcs : 40 jours)

CENTRALES DE RESERVATION (0.225€TTC/MIN) :

Pierre et Vacances 0 891 701 000

Pierre & Vacances villages clubs : 0 891 701 407

Pierre & Vacances Premium : 0 891 700 077

Maeva : 0 891 700 001

Adagio et Adagio Access : 08 92 35 06 10

Center Parcs France : 0 891 700 800

Les Chèques Cadeaux ne peuvent être utilisés que pour la réservation d'un séjour dans les résidences figurant dans les catalogues MAEVA, PIERRE ET VACANCES, Pierre & Vacances Premium, Pierre & Vacances villages clubs, Center Parcs France, Adagio ou Adagio Access des saisons en cours. Les catalogues de chaque saison en cours sont disponibles gratuitement sur simple appel à la centrale de réservation de la marque correspondante.

Les Chèques Cadeaux ne sont pas nominatifs et peuvent être utilisés par toute personne qui en est titulaire. Ils sont placés sous l'entière responsabilité du porteur sans aucun recours possible en cas de perte ou de vol.

Les Chèques Cadeaux sont valables pendant 1 an à partir de leur date d'émission et devront être impérativement utilisés pendant la période de validité. A l'issue de la période de validité, laquelle ne peut faire l'objet d'aucune prorogation, ils ne pourront en aucun cas être utilisés.

Ces chèques cadeaux ne constituent pas un instrument paiement.

Ces chèques cadeaux ne peuvent donner lieu à contrepartie monétaire, sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement (y compris le rendu de monnaie, le crédit sur compte ou sur carte).

Le porteur devra compléter le verso des chèques et les retourner en courrier recommandé avec accusé de réception pour solder son séjour à l'adresse suivante : GROUPE PIERRE & VACANCES CENTER PARCS – Gestion des Ventes, BP 291 – 75921 PARIS CEDEX 19.

Si les chèques cadeaux ne sont pas envoyés en courrier recommandé et qu'ils s'égarerent, le porteur n'aura aucun recours pour se faire rembourser ou renvoyer de nouveaux chèques, il devra ainsi en assumer la perte.

Tout dépassement du montant correspondant aux Chèques Cadeaux devra impérativement être réglé par son bénéficiaire lors de la réservation de son séjour.